



COCORICO N° 38

MARS 2011



Proverbe :

« C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler ni assez de jugement pour se taire » La Bruyère

Dictons

Caprices d'avril font tomber les fleurs et trembler les laboureurs.

Mai frileux an langoureux, mai fleuri an réjoui, mai venteux an douteux



Deux nouveaux artisans

se sont installés sur notre village le 1er mars 2011 :

Monsieur Pomarède a repris la scierie Francobois dont les employés étaient partis sur Saint Nizier.

Au Bonheur des Jardins : Stéphane Martin est à votre service comme paysagiste 06-01-72-33-85 (taille, pelouse, débroussaillage, plantation.....)

A tous les deux, nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite.

MANIFESTATIONS :

Avril :

09 : soirée de l'USP

17 : Congrès cantonal des anciens combattants

25 : Chasse aux œufs

Mai :

07 : Défilé humoristique de la classe en 1

14 : Fête des conscrits de la classe en 1

21 : Concert Cantazergues à Claveisolles



20 et 21 : Vente de plançons

28 : Vente de fleurs Association des Familles

Repas dansant de l'école Saint Martin

29 : Fêtes des mères Association des Familles

Juin :

05 : Démonstration des attelages réunis sur la plate-forme

12 : Randonnée pédestre

18 : Fête de la musique

Fête de l'école publique

25 : But d'honneur de la Boule Montagnarde

Théâtre par Association des familles

26 : Théâtre par Association des familles

Juillet :

2 et 3 : Festival de musique au Bois d'Oingt



3ème auto collection Ecurie des Lapins

9 et 10 : Exposition Georges Martin

13 : Feu d'artifice et bal public

14 : concours de pêche de la Truite Poulonne

16 : Concours de pétanque de l'USP



16 et 17 : Pause gourmande aux Echarmeaux

Mot du Maire :

Voilà le printemps et, avec cette saison que nous espérons belle, le nouveau Cocorico.

Comme d'habitude, vous trouverez dans ce bulletin, la vie municipale, des informations, les activités des associations.

Tout ce qui a trait au budget paraîtra dans le numéro de début juillet. 2011 aura vu l'avancement du PLU. Sachez que votre conseil municipal est très attentif au développement de la commune et que nous sommes loin d'être libres de nos actes ; la DDT représentant l'état étant très exigeante. Vous serez avertis de l'enquête publique (courant juin) par la presse et par affichage. N'hésitez pas à faire part de vos demandes et de vos objections.

« Les Galeries vont fermer » ! nous en sommes tous très ennuyés ! Il ne s'agit pas seulement de se plaindre et de faire des hypothèses « y avait qu'à » ! Posons-nous la bonne question : Que faisons-nous chacun pour que nos commerces continuent d'exister ? Sans doute faut-il que nous prenions conscience que nous avons tous un rôle important à jouer.

L'agence postale communale a remplacé la poste depuis le début janvier. Le Conseil Municipal a choisi cet effort financier afin que le service de proximité continue pour nous tous.

Nous restons à votre service et bonne lecture



INFORMATIONS

Compte-rendu du conseil du 7 janvier 2011

Absents excusés : Cutelle Harmony, Augagneur André, Martin Stéphane et Scampa Tony

*PLU : l'échéance étant repoussée le dossier d'arrêté sera voté au conseil de février.

* Lecture du courrier de la Communauté de Communes demandant le prix de vente du terrain communal ZB36 et ZB94 (17650m2) pour **le projet en cours d'étude** pour un atelier de séchage de bois. Le conseil propose 3€ même prix que les achats de terrains de Saint Bonnet le Troncy et Claveisolles.

*Le DU (document unique) obligatoire sera confié à l'association Ecti pour un montant de 500€ HT

*Après la rencontre avec les architectes du CAUE, il est nécessaire d'établir un projet d'aménagement du cœur de village afin de rechercher des solutions : ce projet s'établira sur la partie cœur de village partant de la boulangerie jusque vers l'agence postale.

*La perception ayant refusé de payer la facture du dossier Accessibilité de la Communauté de Communes, il faut trouver une solution pour régler ce problème. Cette question sera étudiée à la prochaine réunion de bureau.

*Le « Petit Café » ayant demandé une autorisation pour créer une terrasse, la commission voirie se rendra sur les lieux afin de voir si cela ne pose pas de problèmes.

Quelques informations :

Élections cantonales les 20 et 27 mars

Mme Corcelette annonce qu'elle a accepté d'être suppléante de M Longin Denis

Mme Edery, candidate socialiste avec M.Zerr suppléant tiendront une séance publique à Poule les Echarmeaux, salle du conseil, le jeudi 3 mars à 20 heures.

Rendez-vous avec ERDF pour ligne vers Mme BON le 12 / 01 à 11h (René Simonet)



Compte-rendu du conseil du 4 février 2011

Présents : 12

Absents excusés : Boubred Sabrina, Jarrige Michel (avec pouvoir)

Délibérations :

*PLU : approbation du PLU

voix : 1 contre, 3 absentions, 9 pour

*Vêtements de travail : fournitures de vêtements avec entretien, chaussures de sécurité aux employés techniques (délibération demandée par le Trésor Public) - 12 voix sur 12

Questions diverses :

*L'association préparant le DU (Document Unique) sera présente le 8 février sur les lieux de travail des employés

*Chemins :

*allant chez Mme Charron ; trous comblés

*des Fondrus : trous à combler : mais après la partie goudronnée (à voir).

*des grumiers empruntent le chemin du Bonnard avec tous les risques que cela peut entraîner. L'arrêté déjà existant mais aucunement respecté va être revu et, à nouveau, envoyé aux exploitants forestiers.

*divers chemins forestiers vont être visités pour constater les dégâts et les réparations à envisager.

*courrier de demande de M. Jusserand Denis pour autorisation de licence de voiture de petite remise (accordée)

*Information sur l'Assemblée Générale des Mains Vertes Pouillonnes et communication d'un courrier de leur part. A leur demande, elles assureront le concours des maisons fleuries avec la participation de deux délégués de la commune (Joëlle Pinto et Stéphane Martin). Après doléances auxquelles la mairie va répondre, le projet de pergolas aux entrées du village semble intéressant à condition de respecter la sécurité et la législation et de soumettre ce projet au conseil. Les jardinières des Echarmeaux sont installées. Les Mains Vertes ayant déjà beaucoup de travail, ne veulent pas s'en occuper ; la commune fera le nécessaire en temps voulu.

*Françoise Augay fait le compte-rendu de la dernière réunion de la salle multimédia. Remerciements à tous les bénévoles qui l'ont animée.

*Réunion sur la zone humide avec M.Gadiolet pour retracer le parcours (H.Sapin et JP.Deconinck)

*Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la bibliothèque : Mme Bertomeu remplacera Mme F.Chanrion démissionnaire pour raisons personnelles

*Informations sur les haras du Sottier et sur le projet de dressage et d'élevage de chiens de Chansaye

*Un courrier sera adressé aux Cars de la Vallée pour leur rappeler que l'emplacement devant la mairie est un arrêt d'autobus et non un stationnement.

*Accord est donné à l'Association des Familles pour utiliser la salle vide sous la Poste

*JP. Deconinck consulte des entreprises pour le vidage des fosses septiques afin d'obtenir un meilleur tarif pour les habitants de la commune qui souhaiteraient en profiter

*Les employés (en cas de mauvais temps) peindront les WC publics qui ont besoin d'un « coup » de propreté.

*Invitations de La Chasse en Pey à son repas le 13 février: Joëlle Pinto et Henri Sapin représenteront la commune

*Invitation à la Sainte Barbe le 19 février

*Le congrès des ACPG a lieu, cette année à Poule les Echarmeaux, le 17 avril. Le conseil accepte de fournir le vin d'honneur

*Diverses réunions :

Commission Finances : 14.02 à 18h00

Commission Tourisme : 21.02 à 14h30

Information sur la réforme territoriale à Villefranche : 10/02

Compte-rendu du conseil du 4 mars 2011

Présents : 9

Absents : Augagneur André, Augay Françoise, Boubred, Sabrina, Cutelle Harmony, Scampa Tony

Délibérations :

*Rectification du compte-rendu du précédent conseil : arrêté du PLU : 1 contre, 4 absentions et 8 pour

*Diverses subventions aux associations qui en ont fait la demande accompagnée du bilan annuel avant le 31 janvier pour un montant de 8454€ - 9 voix sur 9

Questions diverses :

*Information sur le passage à la télévision tout numérique le 15 juin 2011 : information sur le prochain Cocorico et déjà sur le site.

*Demande des Attelages réunis pour une manifestation sur la plate-forme le 5 juin 2011 : demande acceptée

*Après renseignement de tarifs auprès de plusieurs entreprises pour la vidange des fosses septiques et afin d'obtenir des prix plus intéressants, c'est la société Epur de Mâcon qui a été retenue. Des informations pratiques seront données dans le prochain Cocorico

*Établissement des tours de garde pour les élections cantonales du 20 et 27 mars

*Arrêté bois : un courrier et une feuille à remplir seront envoyés aux travailleurs des bois

*Courrier de Monsieur Charnay pour une demande de sortie de sa propriété : la commission Voirie se rendra sur place lors de la prochaine réunion.

*Le logiciel de la bibliothèque étant déjà ancien, il est proposé de le changer : logiciel + 2 journées de formation+ maintenance pour un prix de 1900€ HT Accepté à l'unanimité

*Jeux pour enfants sur la partie familiale du parking du bas des Echarmeaux : trois jeux pour la somme de 2773€ TTC accepté à l'unanimité

*Bilan financier de Solidarité Poulonne (colis des anciens, spectacle de Noël.....) reste en caisse : 222,41€

*Les Mains Vertes Poulonnes prendront en charge le concours des maisons fleuries mais abandonnent l'installation de pergolas aux entrées du village

*Les registres de l'état civil des années 1953 à 1973 seront numérisés pour la somme de 1812€ HT

*Demande de l'Association des familles pour une boîte aux lettres et un panneau vers l'agence postale : accordée

Une journée du souvenir napoléonien sera organisée le 25 septembre 2011 par Jean Pierre Deconinck

*L'autorisation écrite ayant été obtenue de la MDR pour une entrée au parking des Echarmeaux vers le rond-point, les travaux nécessaires seront réalisés.

*Demande de M et Mme Faivre pour une déviation d'eau ; la commission Voirie se rendra sur place

Le Paris-Nice passera aux Echarmeaux venant de Propières le mercredi 9 mars 2011 vers 13h45

*Deux nouveaux artisans sur la commune : au Bonheur des Jardins, paysagiste (Stéphane Martin) et la scierie Francobois est également reprise depuis le 1er mars par un jeune scieur.

Suite du conseil du 4/03/2011

*Le printemps des poètes aura lieu, cette année à Poule le samedi 19 mars. Si le temps le permet, il se déroulera autour du plan d'eau avec la participation du Réveil de la Montagne

*Commissions :

Voirie le 12 mars

Finances le 18 mars

Echarmeaux le 24 mars

Cocorico le 10 mars

ATTENTION :

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL LE VENDREDI 25 MARS à 20H30

Bibliothèque



La bibliothèque de Poule les Echarmeaux, située près de l'Agence Postale, est animée par une équipe de bénévoles et fonctionne le jeudi de 16 heures à 18 heures et le samedi de 9 heures 30 à 11 heures 30.

Elle permet aux Poulons de tous âges d'emprunter gratuitement des documents visuels et sonores.

-revues (Top Santé, 60 millions de consommateurs

-magazines pour enfants (Julie, Histoires pour les petits, J'aime lire

-livres (littérature, romans policiers, biographies, documentaires sur les voyages, la cuisine, la peinture, le bricolage.....)

-grand choix de livres pour enfants et adolescents (albums, contes, BD, mangas.....)

-CD classiques et audio pour tous les goûts (rock, rap, variétés françaises, classiques, disques pour enfants

-poste informatique connecté à Internet mis à disposition de nos adhérents.

Sans oublier que pour aller au plus près de vos souhaits, il est possible de passer commande d'un ouvrage ne figurant pas dans nos rayons mais disponible dans une autre bibliothèque (Bron, Limas, Thizy).

État civil 2010

Naissances : 9

16/02 Bochart Capucine

11/03 Crozet Bastien

14/03 Martin Alan Jean-Claude

08/08 Dupont Pauline

26/09 Sangouard Elyot Sevan

25/10 Braillon Maëlia

10/12 Gaillard Melvin

15/12 Biwersi Anatole

26/12 Dupraz Manon



Mariages : 3

24/07 Mathey / Nicod

07/08 Cuzel / Reviron

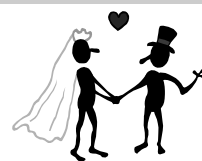
30/ 10 Koyoumian / Martin

Mariages hors Poule : 3

22 /05 Mir / Auray Les Ardillats

28/07 Genevois / Trinh Athènes

Botteron / Auclair Régnié Durette



Décès : 12

03/01 Martin Georges

05/01 Dupuis Adrien

11/01 Sapin René

15/01 Philibert Elise Née Auray

18/02 Troncy Albert

17/05 Coulomb René Claude

27/05 Guimares de Sampaio
Léonardo

Décès (suite)

26/06 Chanrion Joseph

13/07 Sapin Emile

10/09 Juillard Jean

11/09 Dufour Gaston

30/12 Laroche Pascale



Bibliothèque (suite)

Enfin, des classeurs regroupant chronologiquement tous les articles de presse locale (vie associative, loisirs, sports, vie des écoles, faits divers) peuvent être consultés et photocopiés si besoin.

Au plaisir de vous rencontrer.










Exposition Georges Martin : les 9 et 10 juillet 2011










Cette exposition retracera la vie et la carrière sportive de Monsieur Georges Martin, enfant du pays. Elle concernera également le cyclisme d'après guerre. Toute personne possédant des objets ou des documents sur Georges Martin ou le cyclisme d'après guerre (1940-1950) susceptibles d'intéresser le public est priée d'appeler le plus rapidement possible au **04.74.03.60.75**.
















































Documents d'urbanisme de l'année 2010 :

Permis de construire : 12 dont 1 refusé, 6 pour construction de maisons et le reste pour aménagements divers

Déclarations préalables : 29

Renseignements d'urbanisme : 4

Certificats d'urbanisme : 72 (sachant qu'il en est demandé à chaque fois que des parcelles de bois sont vendues)

Renseignements



Peut-être avez-vous déjà consulté le « 39 39 » allo service public. Vous pouvez également vous renseigner sur le site internet www.service-public.fr

Messes du trimestre :

Avril : 3 et 17 à 10h30

Jeudi Saint 19h30 à Saint Nizier

Vendredi Saint 19h à Grandris

Veillée pascale 21h à Saint Nizier

Pâques 10h30 à Chênelette

Mai : samedi 14 à 10h30 messe des classes

Juin : 5 et 19 à 10h30



Arrêté bois :

Malgré des envois répétés de l'arrêté sur le travail de débardage, de stockage, de transport des bois, les voies communales continuent d'être dévastées par des entreprises qui, souvent, travaillent sans avoir fait aucune déclaration et laissent les voies en piteux état. (Bien peu nombreuses sont celles qui remettent en état après leur passage) ! Le conseil municipal a décidé d'essayer de palier à cette nuisance en renvoyant à nouveau l'arrêté accompagné d'une lettre explicative et d'un modèle de déclaration. Propriétaires qui vendez des parcelles de bois, signalez à vos acheteurs cette réglementation, vous rendrez service et nous aiderez à protéger nos voies communales. Merci de votre compréhension.



La commune de Poule Les Echarmeaux recherche pour son camping un régisseur à partir du 1er mai 2011. Ce poste conviendrait à un retraité ou à une personne en complément d'un autre emploi (pour toutes informations se renseigner en mairie aux heures d'ouverture) .



VIDANGE DE FOSSES TOUTES EAUX OU FOSSES SEPTIQUES

Afin de vous permettre de bénéficier d'un prix réduit lors des opérations de vidange de votre fosse toutes eaux ou de votre fosse septique, la Commune de Poule-les-Echarmeaux a contacté diverses entreprises en leur demandant un tarif réduit en cas d'opérations collectives.

C'est l'Entreprise « Epur Assainissement » de Mâcon qui a fait la proposition la plus intéressante et qui a donc été retenue.

La prestation proposée est la suivante :

Pompage et nettoyage complet des fosses.

Curage des canalisations d'arrivée.

Acheminement et traitement des déchets pompés en station de traitement.

Les **tarifs** proposés selon la capacité de la fosse sont les suivants :

1500 litres : 138,21 Euros T.T.C.

3000 litres : 170,91 Euros T.T.C.

5000 litres : 202,56 Euros T.T.C.

Les habitants de Poule-les-Echarmeaux qui sont intéressés par cette prestation sont priés de **se faire connaître auprès de la Mairie** en s'inscrivant, à l'aide d'un **formulaire disponible à l'Agence Postale Communale**.

Dès que 8 demandes seront réunies, une opération collective pourra être effectuée. La date de l'intervention proposée par l'Entreprise vous sera alors communiquée individuellement par téléphone.



Une info :

Vous rechercher des cartes postales récentes de notre village ? Vous avez la possibilité d'en acheter au Petit Casino.

Passage à la télévision tout numérique



La région Rhône-Alpes et la commune de Poule Les Echarmeaux, passent à la télévision tout numérique le 15 juin 2011.

Ce passage à la télévision tout numérique, c'est l'**arrêt de la diffusion hertzienne analogique et son remplacement par la TNT** (Télévision Numérique Terrestre)

Conséquences pour les habitants de Poule Les Echarmeaux

L'émetteur de télévision situé à La Scierie qui couvre actuellement une partie de la commune cessera d'émettre le Mercredi 15 juin 2011.

Foyers dont l'antenne râteau est orientée sur l'émetteur de La Scierie

 Les foyers qui aujourd'hui reçoivent la télévision via cet émetteur, grâce à une antenne hertzienne (type râteau sur le toit de la maison), ne pourront plus recevoir, ni la télévision analogique qui cesse ses émissions, ni les 19 chaînes gratuites de la TNT qui ne sont pas retransmises par l'émetteur de La Scierie. **Vous pouvez alors, soit faire réorienter votre antenne si cela est possible (aide de 120 € maximum, sous conditions de ressources), soit vous équiper d'une parabole (aide de 250 € maximum, sans conditions de ressources).**

Foyers dont l'antenne râteau est orientée sur un autre émetteur, notamment Pilat

 Pas de changement, si vous recevez déjà la TNT. Si vous recevez la télévision analogique qui cesse ses émissions le Mercredi 15 juin 2011, il suffit d'intercaler entre votre téléviseur et l'antenne un petit décodeur numérique (Si votre téléviseur est récent, ce décodeur est déjà présent dans celui-ci.)

Foyers recevant la télévision via une parabole

 Pas de changement.

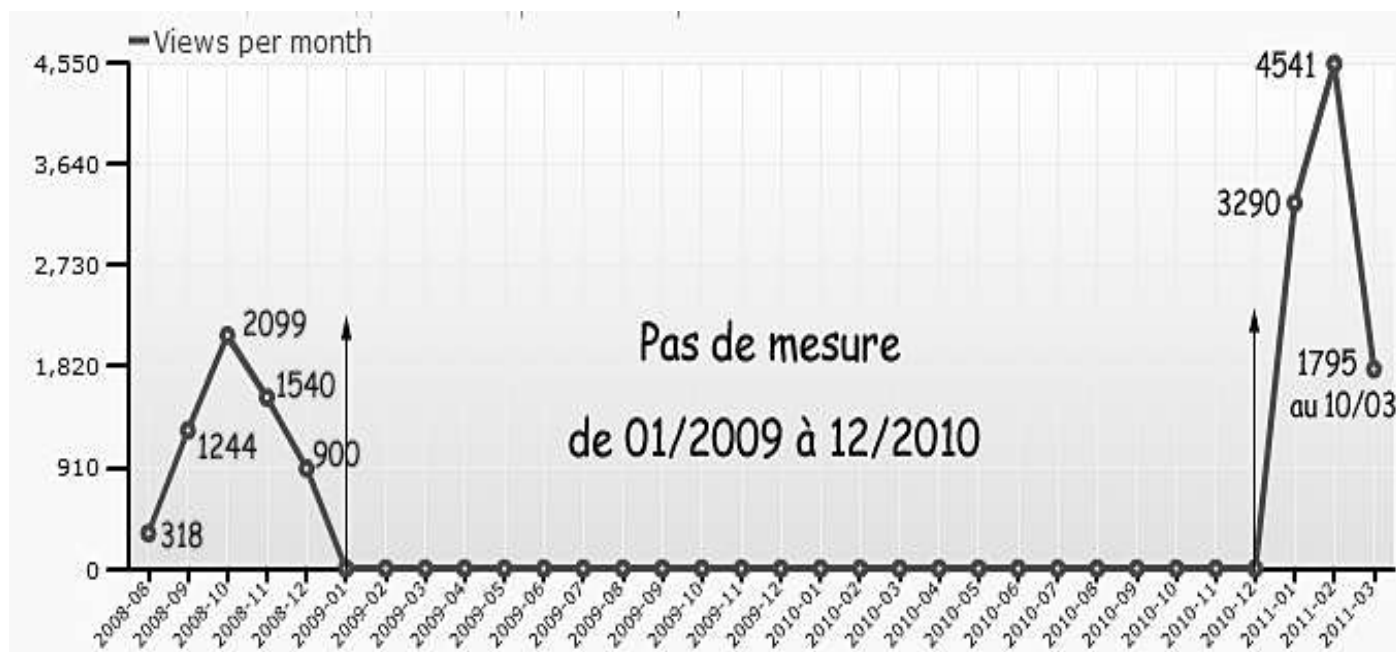
En cas de difficultés, vous pouvez:

Demander conseil à un antenniste agréé « Tous au Numérique »

Trouver un antenniste proche de chez-vous au 0 970 818 818 du
Lundi au Vendredi, de 8h à 21h

Trouver un antenniste proche de chez-vous sur
<http://www.tousaunumerique.fr/>

STATISTIQUES DES VISITES SUR LE SITE DE POULE LES ECHARMEAUX

www.poulelesecharmeaux.eu**Ecole Publique****04 74 03 70 66**

Au mois de janvier, Les élèves de maternelle et CP ont assisté au spectacle joué par la Compagnie des Trois charçons : Boubam et le tam-tam. Ce spectacle a été très apprécié des enfants.

Au mois de février, les élèves de CE et CM se sont rendus à Villefranche, au théâtre Pêle-Mêle, pour assister à la représentation de la pièce « Imaginarium », sur les thèmes de l'imaginaire et de l'enfance.

Le 19 mars, les classes de CE et CM participeront au printemps des poètes afin de présenter leurs productions poétiques et artistiques sur le thème « D'infinis paysages ». La classe de Mme Besnard a travaillé sur les paysages pointillistes en étudiant des œuvres du peintre Signac. La classe de Mme Mallecourt a étudié puis rédigé des haïkus, poèmes traditionnels japonais.

Du côté du Réseau Rural d'Ecoles, notre travail de rédaction est terminé. .

La classe maternelle s'est inspirée du spectacle de Boubam et le tam-tam pour détourner le conte du Petit chaperon rouge, son livre s'intitule « Le petit Boubou Blanc » et son histoire se déroule en Afrique. Les élèves de CP ont détourné le conte de La petite poule rousse, ils ont présenté leur travail sous la forme d'un kamishibai (théâtre d'images d'origine japonaise). La classe de CE a travaillé sur Barbe Bleue en détournant ce conte pour en proposer une interprétation différente. Les élèves de CM ont produit huit contes ayant des personnages communs avec les histoires rédigées par les autres classes de cycle 3 du canton de Lamure, il sera intéressant d'observer les mêmes héros évoluant dans des contes différents.

Côté administratif : le deuxième conseil d'école de l'année s'est tenu le 18 mars, il a réuni les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignants.

Nous rappelons que notre école participe à une action de recyclage des cartouches d'impression jets d'encre, ne les jetez plus à la poubelle, leur valorisation permettra à l'école de financer des projets pédagogiques !

Les enseignantes

Zone humide des Monneries

La commune est propriétaire d'un peu plus de 8 ha de terrain au lieu-dit « Les Monneries ». Ces terrains à l'hydromorphie marquée constituent une zone humide.



Le contexte :

Les zones humides sont des milieux en régression dans le monde, peu connus et souvent mal aimés du grand public. Cependant elles présentent des intérêts particuliers. En effet, elles sont de véritables réservoirs biologiques et participent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau. Beaucoup d'études portent sur le recensement de ces zones mais les actions d'aménagement concernent essentiellement les grands sites avec des espèces rares et emblématiques.

Différentes études et prospections ont fait ressortir que les zones humides du bassin versant de l'Azergues sont généralement de petite taille et de faible intérêt patrimonial.

Toutefois, leur intérêt réside dans leur nombre et leur connexion, soit entre elles, soit avec les cours d'eau. Malheureusement, cette nature ordinaire ne bénéficie pas de l'attention portée aux sites d'intérêt patrimonial et devient de plus en plus menacée par les activités anthropiques (drainage, remblai, création de plans d'eau, ...).

La zone humide des Monneries a déjà fait l'objet de diverses tentatives de valorisation (plantation forestière, projet de plan d'eau, ...). Elle appartient à la commune et est partiellement inexploitée, conduisant à son boisement naturel et à son enfrichement.

L'objectif :

L'objectif de cette opération est de contribuer à la préservation des zones humides de moindre importance.

L'information et la sensibilisation du grand public constituent un des grands axes d'action visant la préservation de ces sites, qui sont plus souvent menacés par la méconnaissance et la négligence que par une réelle volonté de destruction.

Il apparaît donc judicieux de rendre ce site accessible au public et de le doter d'équipements pédagogiques afin d'en faire un outil de sensibilisation grandeur nature.

Le public visé :

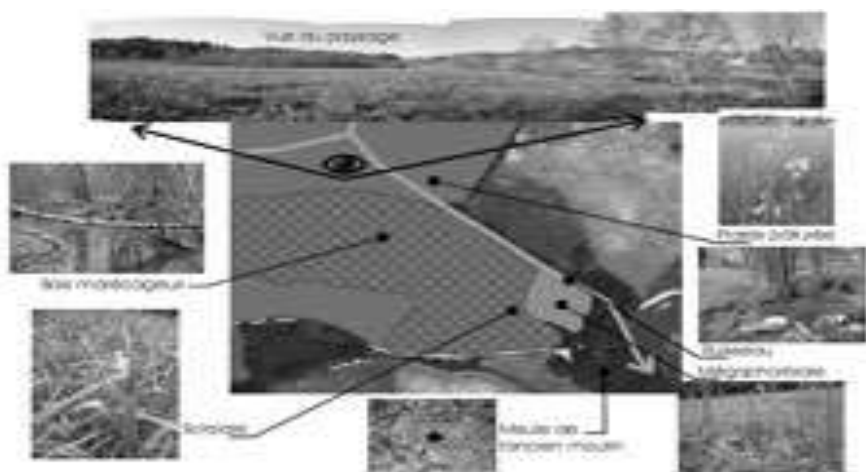
Afin de préciser la portée du projet et le public à cibler en priorité, une étude de marché a été réalisée par Adeline LONGEFAY, étudiante en BTS Tourisme stagiaire au Contrat de Rivière.

Il en ressort une forte attente du public local, en particulier scolaire et familial, qui souhaite allier découverte et promenade. Un lien avec le camping, le plan d'eau et le col des Echarmeaux sera en outre établi afin d'élargir la fréquentation du site aux gens de passage.

Financement : par La Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Azergues avec un financement en partie par les subventions de l'Agence de l'Eau, de la Région et de l'Europe et Leader.

L'état initial :

L'intérêt principal du site réside dans la juxtaposition de différents habitats.



L'absence d'entretien depuis plusieurs années et le caractère très humide du site le rendent toutefois très difficilement praticable pour toute personne n'ayant pas d'équipement adéquat (bottes).

Un chemin de randonnée balisé longe le site mais aucune indication ne mentionne sa présence.

Le descriptif du projet :

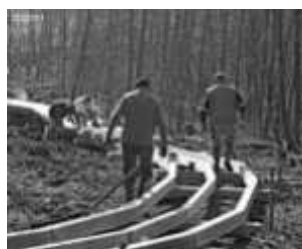
Le projet consiste à aménager un sentier piétonnier d'environ 400m, en partie ou en totalité sur caillebotis, permettant la découverte des différents milieux de la zone humide. Ce parcours sera agrémenté de panneaux explicatifs et de bornes matérialisant les points à voir et renvoyant, pour les explications, à un livret pédagogique.

Un fléchage directionnel, au départ du camping et du plan d'eau, permettra de rallier cet équipement. Il sera également indiqué au col des Echarmeaux.

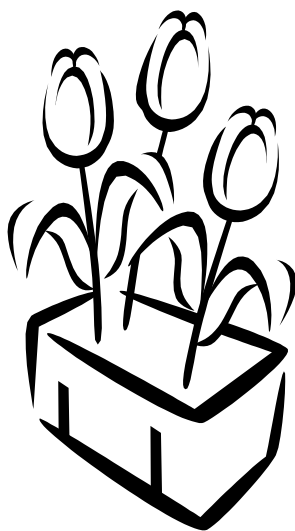
La promotion de cet aménagement sera faite par un petit dépliant disponible à l'accueil du camping, en mairie et à l'office de tourisme de Haute Azergues.



Les travaux :



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Mains vertes Poulonnes

Voilà le printemps qui arrive. Nous allons pouvoir nous remettre au jardin et aux fleurs. Vous trouverez, dans ce numéro, le bon de commande de plants de légumes et de fleurs à remettre en mairie accompagné du règlement **au plus tard le 12 avril**. La livraison se fera le 20 mai 2011 à partir de 16 heures au local communal vers la salle des fêtes.

La vente des plants de légumes et fleurs aura lieu les 21 et 22 mai vers la mairie.

Les fleurs de la commune seront plantées le 27 mai à partir de 16 heures. Nous lançons un appel à tous ceux qui peuvent consacrer un peu de temps pour cette plantation.

Nous déposerons en mairie courant avril -mai les bulletins d'inscriptions pour les maisons fleuries. Toutes personnes intéressées viendront les retirer et les redéposer en précisant la période idéale pour la prise des photos.



Vivre en Haut Beaujolais

Ateliers de cuisine

Des ateliers de cuisine pour enfants à partir de 5 ans et pour adultes auront lieu les mercredis 23 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin 2011 à Monsols salle Fontalet et à Poule les Echarmeaux salle municipale. Inscription par téléphone 04.74.04.73.87 (nombre de places limitées) avant le 18 mars Adhésion à VHB – forfait dégressif à partir de 5 €.

Après-midi jeux

Des après-midi jeux ont lieu au Mille clubs à Lamure sur Azergues les mercredis 16 et 30 mars, 20 avril de 14h à 17h30. Gratuit pour tous de 0 à 99 ans. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte



ECOLE ST MARTIN

Après l'assemblée générale de l'école, la présidence de l'association des parents d'élèves est reprise par David BIWERSI, secondé par David PLASSE.

Le concours de belote de l'école a rassemblé, malgré le mauvais temps, 36 doublettes, les 2 dindes ont été remportées par JB et Stéphane.



Merci à toutes les personnes qui ont donné des lots, au traiteur P. LATHUILLERE qui a offert le casse-croûte et à tous les parents d'élèves qui ont participé.

La prochaine manifestation de l'école aura lieu le

SAMEDI 28 MAI

repas dansant sur le thème des années 80, animé par la SONO : STAR LIGHT.

Les cartes seront prochainement en vente auprès des parents d'élèves de l'école. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au Président.



L'assemblée générale a eu lieu samedi 22 janvier. Une trentaine d'adhérents seulement étaient présents. Le bilan de l'année écoulée a été présenté. Trois personnes ont rejoint le conseil d'administration, et deux personnes sont entrées dans le bureau en tant que secrétaires, à savoir Sonia Perez et Marie-France Ballon.

Nous rappelons que pour financer les sorties et une partie des activités, **les manifestations** (chasse aux œufs, brocante, ...) **sont nécessaires**. (Par exemple, le prix réel de l'activité piscine avoisine les 200 € (et non 250 comme noté dans le précédent cocorico) pour 80 € demandés aux familles). **Il est important que chacun s'implique dans ces manifestations (mise en place, buvette, rangement,...)**. Nous remercions d'avance les adhérents qui aideront au déroulement des prochaines manifestations.

Activité piscine

Merci à tous les parents qui se portent volontaires pour accompagner les enfants à la piscine.

L'activité s'arrêtera mi-juin. Il n'y aura pas de piscine mercredi 1er juin.



Activité country

24 personnes participent maintenant aux cours qui ont lieu tous les jeudis de 20h à 22h à la salle des fêtes.

Activité théâtre

Cette année, une représentation aura lieu les samedi 25 (adultes) et dimanche 26 juin (enfants et adultes), la date avait été modifiée par rapport au calendrier prévu dans le précédent cocorico.

Pour tout renseignement, contacter Thierry Jolivet au 06.80.76.36.84

Activités occasionnelles

Une sortie cinéma a eu lieu au cinéma de Chauffailles pendant les vacances de Noël, 40 personnes sont allées voir "Raiponce".



La sortie ski a eu lieu samedi 5 février à Villars de Lans. Une vingtaine de personnes y ont participé. La neige et le soleil étaient au rendez-vous.

Une vingtaine de personnes sont allées voir Yannick Noah en concert à Lyon samedi 29 janvier.



Une sortie cinéma a lieu pendant les vacances de février pour aller voir "animaux et compagnie" au cinéma de Chauffailles, ainsi qu'une sortie au bowling de Riorges.

Manifestations

Chasse aux œufs

Elle aura lieu lundi 25 avril 2011.

Fête de la musique

Elle est organisée avec le Réveil de la Montagne et aura lieu samedi 18 juin.

Vente de fleurs

La vente de fleurs pour la fête des mères aura lieu samedi 28 mai.

Rappels

Prix de l'adhésion : 21 € par famille

Adresse mail de l'association :
afpoule@yahoo.fr

La Sainte Barbe des pompiers volontaires de Poule Les Echarmeaux

Samedi 5 mars 2011

Un peu d'histoire.....

Cette Barbe aurait ainsi vécu au milieu du 3^e siècle après Jésus Christ à Nicomédie, aujourd'hui Izmit. Son père, un satrape païen du nom de Dioscore aurait voulu la protéger... mais on ne sait s'il s'agissait de préserver sa virginité ou éviter qu'elle ne soit "victime" du prosélytisme chrétien! Il l'enferma donc dans une tour à 2 fenêtres.

Cependant, un prêtre déguisé en médecin parvint à s'introduire dans la tour et à baptiser Barbara. Laquelle ne trouva rien de mieux à faire que de percer une 3^e fenêtre pour représenter la Sainte Trinité.

Lorsque son père découvrit qu'elle était devenue chrétienne, il mit le feu à la tour mais Barbara put s'enfuir. Dénoncée par un berger, elle fut traînée par son père devant le gouverneur romain qui la condamna à être suppliciée. Comme elle refusait d'abjurer sa foi, le gouverneur ordonna au père de lui trancher la tête. Il la décapita mais fut aussitôt puni par le ciel: il fut frappé par la foudre.

Sainte Barbe fut donc invoquée pour se protéger de la foudre. Ou du feu et des explosions. D'ailleurs la soute à munitions d'un navire est appelé la Sainte Barbe! Elle devint donc la patronne des pompiers, des mineurs, des artilleurs, des métallurgistes,... Une particularité principautaire : à Liège, l'hospice Sainte Barbe accueillait les "filles insoumises"!

Le nom de Barbe a été retiré du calendrier romain en 1969 et remplacé par celui de Barbara. Elle est souvent représentée portant une tour à 3 fenêtres, un livre ou une palme de martyre. Ou encore un ciboire et une hostie.

